



PLACE A DIEU!

La Famille Chrétienne.

VOL 3 — No 3. — Août, 1899.

SOMMAIRE

Dévotion au Saint Cœur de Marie. — Salut à Marie. — Lettre encyclique. — Le Révérend Père Lecomte. — Le doigt de Dieu. — Divers. — L'année sainte. — Un nouvel appareil à acétylène. — Vie du B. F. de Nicosie. —



La piété des fidèles a consacré ce mois au Cœur très pur de Marie.

La dévotion au sacré Cœur de Jésus une fois reçue dans l'Eglise, il était convenable qu'on établît aussi la dévotion au Cœur immaculé de Marie.

“ Il n'est pas juste, dit le P. Eudes, de séparer deux choses que Dieu a unies si étroitement par les liens les plus forts et par les nœuds les plus serrés de la nature, de la grâce et de la gloire. Je veux dire le divin Cœur de Jésus, Fils unique de Marie, et le Cœur virginal de Marie, mère de Jésus. Ces deux Cœurs sont unis si intimement, que le Cœur de Jésus est le principe de celui de Marie, comme le Créateur est le prin-

cipe de la créature ; et que le Cœur de Marie est l'origine du Cœur de Jésus, comme la mère est l'origine du cœur de son enfant. Chose admirable ! le Cœur de Jésus est le cœur, l'âme, l'esprit et la vie du Cœur de Marie, qui n'a ni mouvement ni sentiment que par le Cœur de Jésus ; et le Cœur de Marie est la source de la vie du Cœur de Jésus résidant dans ses bénies entrailles, comme le cœur de la mère est le principe du cœur de son enfant. "

C'est pourquoi nous ne devons jamais séparer dans notre amour, dans notre dévotion deux cœurs si intimement unis.

On ne peut parfaitement honorer l'un sans honorer l'autre, on ne peut aimer et invoquer celui du Fils sans invoquer et aimer celui de la Mère. Et de même que la voie la plus sûre pour arriver au Cœur de Jésus, c'est de s'adresser au Cœur de Marie, ainsi le moyen le plus certain d'être agréable au Cœur de Marie et de mériter sa toute-puissante protection, c'est de vouer une ardente et sincère dévotion au Cœur de Jésus. Entourons donc ces deux Cœurs de la triple couronne de nos hommages, de notre confiance et de notre amour ; allons à Dieu le Père par le Cœur de Jésus allons au Cœur de Jésus par le Cœur de Marie. Mais que notre dévotion ne demeure pas stérile ; qu'elle se traduise surtout par la fidèle imitation des vertus des saints Cœurs de Jésus et de Marie.

Doux Cœur de Marie, soyez mon salut. (3co j. d'ind.)

Il ne fait pas bon Insulter Dieu. — Il y a quelques jours, dans une ville de France, le vicaire d'une paroisse portait le Viatique à un malade. Chemin faisant, deux hommes croisent le prêtre. L'un salue avec respect et dit à l'autre qui demeurait couvert : " Salue donc le bon Dieu !

— Ça, le bon Dieu ! reprit celui-ci, je t'en fiche ! " Et, gardant son chapeau sur la tête, il passa, grognant, blasphémant.

Quelques heures plus tard il reprenait le même chemin. Mais cette fois ce n'était qu'un cadavre. Un lourd fardeau qu'il maniait avait échappé de ses mains et l'avait écrasé.

En voyant repasser son malheureux cadavre, ceux qui avaient entendu son blasphème disaient :

Il ne fait pas bon insulter le bon Dieu !

SALUT A MARIE.

MARIE, MODELE DE LA VIE CACHEE.

JE vous salue, ô douce Vierge Marie, que vos très saints parents ont conduite dans le temple et offerte au Seigneur, pour vous consacrer à son divin service. Menant une vie angélique dans ce saint asile, humble, pieuse, douce, et toute remplie de bénignité, vous attiriez avec un charme merveilleux à une vie pure et sainte tous ceux qui vous voyaient. Faites, ô aimable Vierge, que je puise en vous ce parfum de sainteté, et que je le répande à mon tour dans la communication avec les hommes; faite qu'ainsi je ne sois, autant que possible, un sujet de peine pour personne; que je ne scandalise aucun de mes frères; mais que je les console tous, que je les porte tous à l'amour de Dieu et au mépris du monde.

LETTRE ENCYCLIQUE

DE NOTRE TRÈS SAINT PÈRE LÉON XIII,

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE,

AUX PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES ET
AUTRES ORDINAIRES, EN PAIX ET EN COMMUNION
AVEC LE SIÈGE APOSTOLIQUE.

DE LA CONSECRATION DU GENRE HUMAIN

Au Très Sacré-Cœur de Jésus.

*A nos Vénérables Frères les Patriarches, Primats,
Archevêques, Evêques et autres Ordinaires, en paix
et en communion avec le Siège Apostolique.*

LÉON XIII, PAPE.

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

Nous avons naguère, comme vous le savez, ordonné par lettres apostoliques qu'un jubilé serait célébré prochainement dans cette ville sacrée, suivant la coutume et la règle établies par les anciens. Aujourd'hui, dans l'espoir et dans l'intention d'accroître la piété dont sera empreinte cette solennité religieuse, Nous avons projeté et nous conseillons une manifestation éclatante. Pourvu

que tous les fidèles Nous obéissent de cœur et avec une bonne volonté unanime et généreuse, Nous attendons de cet acte, et non sans raison, des résultats précieux et durables, d'abord pour la religion chrétienne et ensuite pour le genre humain tout entier.

Maintes fois, Nous Nous sommes efforcés d'entretenir et de mettre de plus en plus en lumière cette forme excellente de piété qui consiste à honorer le Très Sacré-Cœur de Jésus. Nous suivons en cela l'exemple de nos prédécesseurs Innocent XII. Benoît XIII. Clément XIII. Pie VI, Pie XII, et Pie IX. Tel était notamment le but de notre décret publié le 28 juin de l'année 1889 et par lequel nous avons élevé au rite de première classe la fête du Sacré-Cœur

Maintenant Nous songeons à une forme de vénération plus imposante encore, qui puisse être en quelque sorte la plénitude et la perfection de tous les hommages que l'on a coutume de rendre au Cœur très sacré. Nous avons confiance que cette manifestation de piété sera très agréable à Jésus-Christ rédempteur.

D'ailleurs ce n'est pas pour la première fois que le projet dont Nous parlons est mis en question. En effet, il y a environ vingt-cinq ans, à l'approche des solennités du deuxième centenaire du jour où la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque avait reçu de Dieu l'ordre de propager le culte du divin Cœur, des lettres pressantes émanant non seulement de particuliers, mais encore d'évêques, furent envoyées en grand nombre et de tous côtés à Pie IX. Elles tendaient à obtenir que le Souverain Pontife voulut bien consacrer au très saint Cœur de Jésus l'ensemble du genre humain. On jugea bon de différer, afin que la décision fut mûrie davantage. En attendant, les villes reçurent l'autorisation de se consacrer séparément si cela leur agréait, et une formule de consécration fut prescrite. Maintenant de nouveaux motifs étant survenus, Nous pensons que l'heure est arrivée de mener à bien ce projet.

Ce témoignage général et solennel de respect et de piété est bien dû à Jésus-Christ, car Il est le Prince et le Maître suprême. En effet, son empire ne s'étend pas seulement aux nations qui professent la foi catholique ou aux hommes qui ayant reçu régulièrement le saint baptême se rattachent en droit à l'Eglise, quoi-

qu'ils en soient séparés par des opinions erronnées ou par un dissentiment qui les arrache à sa tendresse.

Le règne de Jésus-Christ embrasse aussi tous les hommes privés de la foi chrétienne, de sorte que l'universalité du genre humain est réellement soumise au pouvoir de Jésus. Celui qui est le Fils unique de Dieu le Père, qui a la même substance que Lui et qui "est la splendeur de sa gloire et l'empreinte de sa substance" (Heb. I. 3), celui là nécessairement possède tout en commun avec le Père; Il a donc aussi le souverain pouvoir sur toute choses. C'est pourquoi le Fils de Dieu dit lui-même par la bouche du prophète: "Pour moi, j'ai été établi roi sur Sion, sa sainte montagne; le Seigneur m'a dit: Tu es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui. Demande-moi, je te donnerai les nations pour ton héritage et les limites de la terre pour ton patrimoine" (Ps. II).

Par ces paroles, Jésus-Christ déclare qu'il a reçu de Dieu la puissance sur toute l'Eglise qui est figurée par la montagne de Sion, soit par le reste du monde jusqu'à ses bornes les plus lointaines. Sur quelle base s'appuie ce souverain pouvoir, c'est ce que nous apprennent clairement ces paroles: "Tu es mon fils." Par cela même, en effet, que Jésus-Christ est le fils du Roi du monde, il hérite de toute sa puissance; de là ces paroles: "Je te donnerai toutes les nations pour ton héritage" A ces paroles sont semblables celles de l'apôtre saint Paul: "Son fils qu'il a établi héritier en toutes choses" (Heb. I. 2).

Mais il faut surtout considérer ce que Jésus-Christ a affirmé concernant son empire, non plus par les apôtres ou par les prophètes, mais de sa propre bouche. Au gouverneur romain qui lui demandait: "Tu es donc roi?" il répondit sans hésitation: "Tu le dis, je suis roi" (Jean XVIII, 37). La grandeur de ce pouvoir et l'immensité infinie de ce royaume sont confirmées clairement par les paroles de Notre-Seigneur aux apôtres: Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre (Matthieu XXVIII, 18). Si toute puissance a été donnée au Christ, il s'ensuit nécessairement que son empire doit être souverain, absolu, indépendant de la volonté de tout être de sorte qu'aucun pouvoir ne soit égal ni semblable au sien. Et puisque cet empire lui a été donné dans le ciel et sur la terre, il faut qu'il voit le ciel et la terre lui obéir.

Effectivement, il a exercé ce droit extraordinaire et qui lui est propre, lorsqu'il a ordonné aux apôtres de répandre sa doctrine, de réunir les hommes en une seule Eglise par le baptême du salut, enfin de lui imposer des lois que personne ne pût méconnaître, sans mettre en péril son salut éternel.

Mais ce n'est pas tout, Jésus-Christ commande nonseulement en vertu d'un droit naturel et comme fils de Dieu, mais encore en vertu d'un droit acquis. Car " il nous a arrachés de la puissance des ténèbres " (Colos, 1-13), et en outre il " s'est livré lui-même pour la rédemption de tous " (1 Tim, II. 6). Non seulement les catholiques et ceux qui ont reçu régulièrement le baptême chrétien, mais tous les hommes et chacun d'eux sont devenus pour Lui " un peuple conquis " (1 Pet II, 9). Aussi saint Augustin a-t-il eu raison de dire à ce sujet : " Vous cherchez ce que Jésus-Christ a acheté? voyez ce qu'il a donné et vous saurez ce qu'il a acheté. Le sang du Christ est le prix de l'achat. Quel objet peut avoir une telle valeur? Lequel, si ce n'est le monde entier? Lequel si ce n'est toutes les nations? C'est pour l'univers entier que le Christ a payé un tel prix " (Tract. 20 in Joan).

Pourquoi les infidèles eux-mêmes sont-ils soumis au pouvoir de Jésus-Christ? Saint Thomas nous en expose longuement la raison. En effet, après avoir demandé si le pouvoir judiciaire de Jésus-Christ, s'étend à tous les hommes et avoir affirmé que " l'autorité judiciaire découle de l'autorité royale ", il conclut nettement : " Tout est soumis au Christ quant à la puissance, quoique tout ne lui soit pas soumis encore quant à l'exercice même de cette puissance. " (3a. P. Q. 59 Ar. 4). Ce pouvoir du Christ et cet empire sur les hommes s'exercent par la vérité, par la justice et surtout par la charité.

Mais à cette double base de sa puissance et de sa domination, Jésus-Christ nous permet dans sa bienveillance d'ajouter, si nous y consentons de notre côté, la consécration volontaire. Dieu et rédempteur à la fois, il possède pleinement, et d'une façon parfaite, tout ce qui existe. Nous, au contraire, nous sommes si pauvres et dénués que nous n'avons rien qui nous appartienne et dont nous puissions lui faire présent. Cependant, dans sa bonté et sa charité souveraine, il ne refuse nullement que nous lui donnions

et que nous lui consacrons ce qui lui appartient, comme si nous en étions possesseurs. Non seulement il ne refuse pas cette offrande, mais il la désire et il la demande: " Mon fils donne moi ton cœur. " Nous pouvons donc lui être pleinement agréables par notre bonne volonté et l'affection de notre âme. En nous consacrant à lui, non seulement nous reconnaissons et nous acceptons son empire ouvertement et avec joie, mais encore nous témoignons réellement que si ce que nous donnons nous appartenait, nous l'offririons de tout notre cœur: nous demandons ainsi à Dieu de vouloir bien recevoir de nous ces objets mêmes qui lui appartiennent absolument. Telle est l'efficacité de l'acte dont il s'agit, tel est le sens de nos paroles.

Puisque le Sacré-Cœur est le symbole de l'image sensible de la charité infinie de Jésus-Christ, charité qui nous anime à nous aimer les uns les autres, il est naturel de nous consacrer à ce cœur très saint. Agir ainsi, c'est se donner et se lier à Jésus Christ, car les hommages, les marques de soumission et de piété, que l'on offre au divin cœur se rapportent réellement et en propre au Christ lui-même.

C'est pourquoi Nous engageons et nous exhortons à accomplir avec ardeur cet acte de piété tous les fidèles qui connaissent et aiment le divin Cœur. Nous désirerions vivement qu'ils se livrassent à cette manifestation le même jour, afin que les sentiments et les vœux communs de tant de milliers de fidèles fussent portés en même temps au temple céleste.

Mais oublierions-nous une quantité innombrable d'hommes pour lesquels n'a pas encore brillé la vérité chrétienne? Nous tenons la place de Celui qui est venu sauver ce qui était perdu et qui a donné son sang pour le salut du genre humain tout entier. Aussi Nous songeons avec assiduité à ramener vers la véritable vie ceux mêmes qui gisent dans les ténèbres de la mort; Nous avons envoyé de tous côtés pour les instruire des messagers du Christ Et maintenant, déplorant leur sort, Nous les recommandons de toute notre âme et Nous les consacrons autant qu'il est en Nous au Cœur très sacré de Jésus.

De cette manière, l'acte de piété que nous conseillons à tous sera profitable à tous. Après l'avoir accompli, ceux qui connais-

sent et aiment Jésus-Christ sentiront croître leur foi et leur amour. Ceux qui connaissant le Christ négligent cependant sa loi et ses préceptes pourront cependant puiser dans son Sacré-Cœur la flamme de la charité. Enfin, nous implorerons tous d'un élan unanime le secours céleste pour les infortunés qui souffrent dans les ténèbres de la superstition. Nous demanderons que Jésus-Christ, auquel ils sont soumis " quant à la puissance " les soumette un jour " quant à l'exercice de cette puissance. " Et cela, non seulement " dans un siècle à venir, quand il accomplira sa volonté sur tous les êtres en récompensant les uns et en châtiant les autres " (saint Thomas, " loco citato "), mais encore dès cette vie mortelle, en leur donnant la foi et la sainteté. Puissent-ils honorer Dieu par la pratique de la vertu, comme il convient, et chercher à obtenir la félicité céleste et éternelle.

Une telle consécration apporte aussi aux Etats l'espoir d'une situation meilleure, car cet acte de piété peut établir ou raffermir les liens qui unissent naturellement les affaires publiques à Dieu. Dans ces derniers temps surtout, on a fait en sorte qu'un mûr s'élevât pour ainsi dire entre l'Eglise et la société civile. Dans la constitution et l'administration des états, on compte pour rien l'autorité de la juridiction sacrée et divine, et on cherche à obtenir que la religion n'ait aucun rôle dans la vie publique. Cette attitude aboutit presque à enlever au peuple la foi chrétienne ; si c'était possible on chasserait de la terre Dieu lui-même. Les esprits étant en proie à un si insolent orgueil, est-il étonnant que la plus grande partie du genre humain soit livrée à des troubles profonds et battue par des flots qui ne laissent personne à l'abri de la crainte et du péril ?

Il arrive fatalement que les fondements les plus solides du salut public s'écroulent lorsqu'on laisse de côté la religion. Dieu pour faire subir à ses ennemis le châtement qu'ils avaient mérité, les a livrés à leurs penchants, de sorte qu'ils s'abandonnent à leurs passions et s'épuisent dans une licence excessive.

De là, cette abondance de maux qui depuis longtemps sévissent sur le monde et qui nous obligent à demander le secours de Celui qui seul peut les écarter. Or, qui est celui-là, si non Jésus-Christ, fils unique de Dieu ? car nul autre nom n'a été donné sous le ciel aux hommes, par lequel nous devons être sauvés " (Act.

IV. 12). Il faut donc recourir à Celui qui est "la voie, la vérité et la vie." L'homme a erré, qu'il revienne dans la route droite ; les ténèbres ont envahi les âmes, que cette obscurité soit dissipée par la lumière de la vérité ; la mort s'est emparée de nous, conquérons la vie. Il nous sera enfin permis de guérir tant de blessures, on verra renaître avec toute justice l'espoir en l'antique autorité, les splendeurs de la foi reparaîtront, les glaives tomberont et les armes s'échapperont des mains lorsque tous les hommes accepteront l'empire du Christ et s'y soumettront avec joie, et quand " toute langue confessera que le Seigneur est dans la gloire de Dieu le Père. " (Phil. II, 11).

A l'époque où l'Eglise, toute proche de ses origines, était accablée sous le joug des Césars, un jeune empereur aperçut dans le ciel une croix qui annonçait et qui prépara une magnifique et prochaine victoire. Aujourd'hui, voici qu'un autre emblème béni et divin s'offre à nos yeux. C'est le Cœur très sacré de Jésus, sur lequel se dresse la Croix et qui brille d'un magnifique éclat au milieu des flammes. En lui nous devons placer toutes nos espérances ; nous devons lui demander et attendre de lui le salut des hommes.

Enfin, Nous ne voulons point passer sous silence un motif particulier, il est vrai, mais légitime et sérieux, qui Nous pousse à entreprendre cette manifestation. C'est que Dieu, auteur de tous les biens, nous a naguère sauvé d'une maladie dangereuse. Nous voulons évoquer le souvenir d'un tel bienfait et en témoigner publiquement notre reconnaissance par l'accroissement des hommages rendus au très saint Cœur.

Nous décidons en conséquence que le 9, le 10 et le 11 du mois de juin prochain, dans l'église de chaque localité et dans l'église principale de chaque ville, des prières déterminées seront dites. Chacun de ces jours là, les litanies du Sacré-Cœur, approuvées par Notre autorité, seront jointes aux autres invocations. Le dernier jour on récitera la formule de consécration que Nous vous envoyons, Vénérables Frères, en même temps que ses lettres

Comme gage des faveurs divines et en témoignage de Notre bienveillance, Nous accordons très affectueusement dans le Seigneur la bénédiction apostolique à vous, à votre clergé et au peuple que vous dirigez.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 25 mai de l'année 1899, de Notre pontificat la vingt-deuxième.

LEON XIII, PAPE.

Formule de consécration AU SACRE-CŒUR DE JÉSUS.

TRÈS doux Jésus, Rédempteur du genre humain, jetez un regard favorable sur nous, qui très humblement sommes prosternés aux pieds de votre autel. Nous sommes et nous voulons être vôtres ; mais pour que nous puissions vous être unis par des liens plus solides, voici qu'en ce jour chacun de nous se consacre spontanément à votre très sacré Cœur.

Beaucoup d'hommes ne vous ont jamais connu, beaucoup vous ont méprisé en transgressant vos ordres ; ayez pitié des uns et des autres, ô très bon Jésus, et entraînez-les tous vers votre saint Cœur. Soyez, ô Seigneur, le roi non seulement des fidèles qui ne se sont jamais éloignés de vous, mais des enfants prodigues qui vous abandonnèrent. Faites que ceux-ci regagnent vite la maison paternelle, pour ne pas périr de misère et de faim.

Soyez le roi de ceux que des opinions erronées ont trompés ou qui se sont séparés de l'Eglise à la suite d'un désaccord ; ramenez-les au port de la vérité et à l'unité de la foi, afin qu'il n'y ait bientôt qu'un troupeau et qu'un pasteur.

Soyez enfin le roi de tous ceux qui sont plongés dans les antiques superstitions des gentils, et ne refusez pas de les arracher aux ténèbres pour les ramener dans la lumière et le règne de Dieu. Donnez, Seigneur, à votre Eglise, le salut, le calme et la liberté. Accordez à toutes les nations la paix et l'ordre, et faites que, d'une extrémité à l'autre de la terre, résonne une seule parole : Louange au divin Cœur qui nous a donné le salut ; à Lui soit honneur et gloire dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

Un enfant donne sa vie pour le Pape.

Quand les journaux annoncèrent que le Pape allait subir une grave opération qui mettait sa vie en danger, un enfant de 13 ans, appartenant à une famille aisée de Gênes, voulut offrir à Dieu ses jours pour la santé du Souverain-Pontife. Il s'en ouvrit à son confesseur, qui, connaissant la pureté de son âme, après avoir réfléchi, lui répondit qu'en faisant cette promesse il se pourrait bien que Dieu le prît au mot, et lui demanda s'il était prêt à faire le sacrifice de sa vie. " Mais c'est précisément ce que je désire, répondit l'enfant, donner ma vie pour celle du Pape. " Sur cette assurance, son confesseur lui donna la permission désirée, et, après avoir fait cet offre, l'enfant retourna chez ses parents. Le soir, il tombait malade, et deux jours après, il mourait le sourire sur les lèvres, après avoir su par les journaux que l'opération avait bien réussi et que tout danger était écarté.

Ce fait a été raconté au Souverain Pontife qui fit faire une enquête et s'assura de la réalité de l'offre et de l'acceptation qu'en avait fait Notre-Seigneur. Est-ce à ce sacrifice qu'il faut attribuer la merveilleuse santé dont jouit le Souverain-Pontife? Le fait est qu'il y a deux jours, un prélat étant en audience chez le cardinal Rampolla, lui entendait dire : " Le Pape semble plus vigoureux qu'avant sa maladie : il veut tout voir, tout faire, marche avec plus de vivacité qu'avant l'opération, en un mot se trouve mieux qu'il n'était il y a trois mois. "

Le Révérend Père Lecomte, O. M. I.

DÉCÉDÉ À MATTAWA, LE 28 DU COURANT.

(*De la Presse de Montréal.*)

La mort vient de ravir à l'Église du Canada un de ses membres les plus éminents, non pas sans doute par la position qu'il occupait, car c'était celle d'un humble religieux, mais par le bien

qu'il a opéré durant les 22 années de sa vie d'apôtre et de missionnaire.

Qui n'a entendu parler du Père Lecomte, qui n'a assisté à quelques-unes de ses retraites qu'il prêchait avec tant de zèle et de conviction ?

Il était né d'une des familles les plus distinguées de St Georges de Henriville, famille qui a donné à l'Église deux prêtres et une religieuse de la Présentation : à la patrie, deux médecins éminents et plusieurs cultivateurs de devoir et de progrès.

Après ses études, qu'il fit avec un succès remarquable au collège de St Hyacinthe, et où il eut l'avantage d'étudier la philosophie sous le célèbre M. Desaulniers, il entra en 1866 au Noviciat des Oblats de Marie Immaculée, où il fit profession, au mois d'août 1868. Ayant terminé son cours de théologie au scolasticat de sa congrégation, à Ottawa, il fut envoyé à l'église St Pierre, de Plattsburg, N. Y., où il exerça le ministère durant près d'une année.

Ses supérieurs ayant remarqué chez lui des dispositions plus qu'ordinaires pour la prédication, le rappelèrent au collège d'Ottawa, où il professa la rhétorique pendant deux années, comme préparation à ce ministère de la prédication qu'il devait exercer ensuite avec tant d'éclat pendant près d'un quart de siècle.

A un extérieur avantageux, il joignait une voix puissante autant que flexible et qui se prêtait merveilleusement aux plus beaux effets oratoires. Il savait faire trembler son auditoire, il savait aussi le faire pleurer, et toujours il faisait vibrer jusqu'aux fibres les plus intimes de l'âme chrétienne. Un de ses auditeurs disait un jour de lui :

“ Je n'ai jamais vu un homme détester le péché et le démon comme le Père Lecomte. ”

C'est qu'en effet il parlait toujours avec cette conviction et cette onction qu'on ne trouve que chez les saints. Saint, il l'était en effet ! C'était cet homme de Dieu qui vit de foi et de prière.

Il disait un jour à un de ses confrères au moment de monter en chaire durant une mission :

“ Quand je suis pour prêcher sur l'enfer, moi, je tremble de tous mes membres : c'est épouvantable cette étreinte ! ”

Et en disant cela, il était pâle et tremblant. Sa piété, sa piété si douce et si aimable ravissait tous ceux qui le voyaient et lui attachait tous les cœurs. Il répétait souvent à ses compagnons de missions : " L'important, mon Père, ce n'est pas de prêcher fort et de faire du bruit, mais c'est d'être des saints, soyons donc des saints ! ! "

Le nombre de retraites qu'il a prêchées au Canada et aux Etats Unis, est incalculable, et il fallait vraiment qu'il fut doué d'une santé de fer pour résister à ce travail ardu, pénible et continu comme l'est celui des missions, souvent terminant une retraite à la grand' messe dans une paroisse et en ouvrant une autre à vêpres dans la paroisse voisine.

Mais les santés les plus robustes ne sauraient toujours tenir. Aussi en 1896, il fut obligé de suspendre ses travaux, et on lui donna le seul repos permis dans les communautés : un changement de travail. On le nomma supérieur de la maison de Hull, et curé de la paroisse.

C'est en tremblant qu'il se rendit à ce nouveau poste : son humilité lui faisait craindre de n'être pas à la hauteur de la nouvelle position. Cependant, il eut dans ses nouvelles fonctions le succès qu'il rencontra toute sa vie sur son chemin. Et tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître intimement, même simplement de le voir à l'œuvre, n'ont qu'une voix pour faire sa louange et exprimer leur admiration.

Mais la maladie avait déjà fait trop de progrès. Cette neurasthénie qui l'avait fait souffrir pendant plusieurs années, s'aggrava encore durant son séjour à Hull. Il revint donc à sa chère maison de St Pierre, à Montréal, se mit sous les soins des meilleurs médecins, mais tout fut inutile. Sa journée de travail était finie et il aurait pu dire comme saint Paul : " Bonum certamen certavi cursum consummavi, fidem servavi. In reliquo reposita est mihi corona justitiæ, quam reddet mihi Dominus justus iudex. "

Il y a trois semaines, il crut qu'un séjour de quelques mois dans la maison de Mattawa, agréablement située dans un pays de lacs et de riantes collines, en haut de l'Outaouais, lui ferait du bien. On l'y envoya et c'est là que l'ange de la Mort l'attendait. Sa mort a été douce comme sa vie, accompagnée de grandes con-

solutions et de belles espérances pour l'éternité. Le 28, à 11 heures a. m., il rendait sa belle âme à Dieu, assisté des RR. PP. Dozois, Therrien et du R. P. Legault, supérieur de la maison de Montréal, qui s'était rendu là pour lui rendre les derniers devoirs.

Ses funérailles auront lieu vendredi, le 30, à Mattawa, et mardi prochain, à 7 ½ heures, on chantera un service à l'église St Pierre, à Montréal, pour le repos de son âme.

Nous invitons ses nombreux amis à ne pas l'oublier devant Dieu.

LE DOIGT DE DIEU.

Du Pèlerin.

(suite.)

— Je regrette que vous m'interrogiez, mon oncle, car je ne puis parler contre ma pensée. Eh bien ! oui, je crois à un Dieu créateur, mais je fais plus, je crois en lui, en sa bonté, en sa paternité pour qui le prie, l'aime et l'adore.

— Mais tu divagues, malheureux ! s'écria l'éducateur atterré.

— Monsieur Sosthènes, vous trompez notre attente, dit Mme de Saint-Albin, jalouse de mettre son mot dans le débat.

Sosthènes sourit, et d'un ton ferme, bien qu'empreint de déférence :

— Mon oncle, dit-il, vous avez vos convictions, vous avez essayé de les faire miennes. Vous me trouviez, d'ailleurs, attentif et docile ; j'espérais que vous m'aideriez à percer le mystère qui plane sur l'humanité ; mais vos théories ne faisaient que rendre plus épaisses les ténèbres qui enveloppaient mon intelligence.

— Comment donc ? interrompit vivement l'oncle, vexé ; est-il rien de plus clair ? Sortis de la matière éternelle, nous..... nous.....

— Nous aussi devrions être éternels, voilà ce que je me disais, cher oncle, et cependant la mort, l'implacable mort.

— Nous subissons la loi de toute matière, mon jeune ami ; notre existence, de courte durée, sous une forme, peut se perpétuer sous une autre, hasarda la baronne de Saint-Albin.

— Oh ! mère, vous faites de la métempsycose, s'écria la jeune Alice.

— Les anciens philosophes l'ont bien enseignée, ma chère.

— Et les Indous après eux, car si je ne me trompe, les disciples de Bouddha enseignent ou croient les mêmes erreurs.

— Qu'est-ce que cela prouve ?

— Si c'est là un foyer de civilisation.

— Qu'appellez-vous erreur ? Mademoiselle, dit un Frère trois points. Tout dépend du point de vue où l'on se place ; ce qui vous paraît être une erreur est lumière et vérité pour d'autres.

— La vérité est une, et elle doit être absolue, reprit Sosthènes, autrement nous flotterions toujours dans l'incertain, comme un vaisseau sans boussole navigue au hasard.

— Et cette vérité absolue, l'auriez-vous découverte ? demanda une tête blanche.

— Découverte, non, répondit le jeune homme ; mais elle m'a été révélée.

— Oh ! par exemple, serait ce ton professeur qui.....

— Non, non, cher oncle ; la lumière m'est venue de plus haut. Au milieu de mes fluctuations, j'ai, par instinct, levé les yeux vers cet être mystérieux que je pressentais, et je l'ai prié, s'il existait, de mettre un terme à mes secrètes angoisses.

— Et l'être mystérieux, sans aucun doute, a bien voulu vous répondre ?

— Cela vous étonne, Monsieur ? mais oui, l'Infini s'est penché sur ma faiblesse et a daigné m'instruire.

— Il est dans l'illusion ! C'est de la plaisanterie ! Quel enfantillage ! se disent toutes ces têtes fortes.

— Certainement il est fou ! s'exclame l'oncle, il est fou !

— Donnez-leur des preuves, Monsieur Sosthèmes, dit à mi-voix Alix de Saint-Albin, qui suivait la discussion avec un vif intérêt.

— A quoi cela pourra-t-il servir ? Ce sont des aveugles qui ne veulent pas voir, des sourds qui....

— Mais si, mais si, nous voulons savoir, jeune homme, au contraire, nous sommes les amis de la lumière.

— Obscure, murmura Alice.

— Il me serait doux de garder pour moi le secret des bontés

divines, repartit Sosthènes ; il m'en coûterait de les divulguer. Mais ce que je puis dire, c'est que Dieu est très près de nous, et qu'il se révèle à qui le cherche dans la simplicité de son cœur.

— Enfin, qu'avez-vous fait ?

— Je vous l'ai déjà dit, Monsieur. J'ai élevé mon âme vers Dieu, et le voile épais qui me dérobaient la vérité c'est, en un instant, déchiré. L'existence de l'Être infini m'a été clairement démontrée, et, dès lors, j'ai tout compris.

— Mais nous, nous ne comprenons plus, glosa un vieil incrédule.

— Expliquez vous, Sosthènes ; ce revirement dans vos principes est encore pour nous tous une énigme, dit l'oncle.

— Voici ce qui s'est passé. Un jour, après une leçon où vous aviez essayé d'expliquer la nature de l'homme, animal ou machine perfectionnée, je sentis le doute envahir mon esprit. Eh quoi ! me disais-je, entre moi et un vil animal, entre l'homme et cette motte de terre, il n'y a aucune différence, le même sort nous attend, c'est-à-dire le néant.

— Sans doute.

— Cette proposition me parut insoutenable, car enfin, si la vie de l'homme est toute entière renfermée dans ce cercle étroit du berceau à la tombe, à quoi bon la pensée, la raison, l'intelligence ? Pourquoi des devoirs nous sont-ils imposés ? Pourquoi la vertu ? L'animal, au moins, vit sans frein, et nul ne songe à s'en scandaliser.

— Justement, mon jeune ami ; aussi, notre philosophie, dégagée de toute entrave, affranchie de tous préjugés, nous enseigne-t-elle que nous sommes ici-bas pour jouir et jouir sans crainte et sans remords.

— Et si cette soif de jouissances me conduit au déshonneur ?

— Ah ! il faut en tout une certaine modération ; la société nous impose des devoirs, des lois que nous ne pourrions enfreindre sans péril.

— Soit, mais je pourrais rétorquer contre vous vos propres arguments : au point de vue où vous vous placez, le déshonneur n'est qu'un préjugé et les exigences de la société sont inexplicables : l'illogisme saute aux yeux.

L'interlocuteur, embarrassé, se tut.

— Vous voyez, ajouta Sosthènes, que ce système de philosophie épicurienne pêche par la base même ; impossible de l'appliquer, sinon avec de nombreuses réticences.

— Hum ! hum !

— Voyons, mon neveu, cette digression nous écarte de la question ; achevez de nous narrer l'histoire de votre singulière métamorphose.

— Je m'étais réservé de ne la confier qu'à vous seul, mon oncle.

— Vous nous devez à tous cette confiance, car nous sommes tous sous le coup d'une grande déception.

— En ce cas, j'achève. Le soir de ce même jour, où je me révoltai en face du néant qui devait clore mon existence, je restai longtemps appuyé à la balustrade de ma fenêtre, suivant de l'œil la gravitation solennelle et majestueuse des corps célestes, de cette armée d'étoiles accomplissant chaque jour, invariablement, le chemin qui lui est tracé par de mystérieuses lois. Un sentiment de profonde admiration s'empara de mon esprit. L'idée de l'infini s'imposait de nouveau à ma raison : " Non, m'écriai-je, non, ce ne peut être là l'œuvre de la matière inconsciente. Ces cieux magnifiques, si parfaitement harmonisés, un jeu de hasard ! Non, c'est impossible ! "

Aussi est-ce l'œuvre de ton Créateur, me dit une voix intime et impérieuse ; la même main qui a façonné les mondes dans l'espace a façonné ton être ; Crois et adore.

— Allons, allons, mon ami, tout ceci n'est que chimère, une hallucination de votre esprit fatigué.

— Crois et adore ! continua Sosthènes. Ces deux mots jetèrent mon âme dans un ravissement inexprimable, instinctivement je tombai à genoux. O mon Créateur, m'écriai-je, il est donc bien vrai que vous êtes ? Ah ! mon cœur vous avait deviné. Merci mille fois d'avoir éclairé mes doutes et fixé mes incertitudes ! mais que dois-je faire pour vous honorer comme vous le voulez être ?

— Heureux mortel de causer ainsi avec l'Être suprême, interrompit la marquise.

— Et vous allez voir que l'Être suprême lui a encore répondu, ajouta un railleur.

— Dieu t'a donné la conscience d'abord, et sa loi ensuite, me

cria la même voix. La conscience ! Cette parole fut pour moi toute une révélation.

— Vous avez l'esprit subtil, ricana l'un des libres penseurs.

Mais l'auditoire avait beaucoup perdu de sa morgue. Cette parole ironique resta sans écho.

— Oui, toute une révélation, continua le jeune chrétien. Car si l'homme est le fils de la matière, le produit du hasard, d'où vient que la matière inerte ou le hasard aveugle et inconscient ait créé un être intelligent doué de raison, distinguant entre le bien et le mal et possédant au plus intime de lui-même ce tribunal sévère de la conscience qui blâme, réproouve et condamne l'action mauvaise, harcèle le coupable jusque dans son sommeil et ne lui laisse de repos jusqu'à ce qu'il ait crié pardon. C'est bien là le remords que l'homme seul connaît, preuve évidente qu'il a d'autres destinées que les êtres inférieurs qui l'entourent.

— Hum ! Cela peut provenir de l'éducation reçue, des préjugés de la société.

— Alors, que sont donc, si Dieu n'est pas, ces notions si claires du bien et du mal ! Qu'est-ce donc que le bien ? Que peut être le mal ? L'un et l'autre devraient m'être également indifférents ; et cependant le bien me réjouit, me grandit, m'élève au dessus de moi-même ; le mal, au contraire, m'attriste, m'avilit, me fait déchoir à mes propres yeux. Comment expliquer ces contrastes, sinon parce qu'il existe un être supérieur, saint dans son essence, notre Créateur et souverain juge qui récompensera l'un et châtiira l'autre.

— Je suis très frappée de la justesse de ces réflexions, mère, dit la jeune Alice.

Mais la baronne resta muette, tandis que la plupart des coryphées de la libre pensée essayaient de trouver, mais en vain, quel argument décisif au fond de leurs verres.

Le silence se prolongeait, troublé seulement par quelques apartés discrets.

— A quel catéchisme avez-vous donc étudié, Sosthènes ? demanda l'oncle d'un ton ironique.

— Mais à celui de la raison et du bon sens, cher tuteur. Comment pouvez-vous expliquer, sans ce Dieu d'une perfection infinie, l'enthousiasme que nous ressentons pour tout ce qu'il y a de beau,

noble, sublime? Pourquoi l'homme s'éprend-il d'admiration pour les grandes pensées, les actions héroïques, les généreux sentiments? Pourquoi les aspirations de tant d'âmes d'élite vers le bien suprême?..... Et qui donc a pu leur inspirer cet idéal élevé, si supérieur aux instincts de l'animal, sinon celui qui est le beau et le bien par essence, celui duquel le Christ a dit : Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait.

— Insensé ! balbutia l'oncle.

— Ah ! combien plutôt insensé l'homme qui reste sourd à la voix de sa conscience, qui refuse de se rendre aux lumières intuitives de la raison et persiste à nier Dieu qui, seul, explique tout.

— Vous n'avez plus votre bon sens, mon neveu.

— Et cela, mon oncle, parce que j'étais ma foi sur ses deux bases fondamentales, la sagesse divine et la sagesse humaine.

— Qui donc a pu détruire ainsi mon œuvre de prédilection, me frustrer du fruit de mes labeurs, ruiner mes plus douces espérances ?

— Dieu, cher oncle, Dieu seul qui se joue des vains projets des superbes et se plaît à confondre leurs desseins.

— Comme si Dieu, supposé qu'il soit, pouvait s'occuper de chacun de nous.

Oui, certes, son immensité nous étreint de toutes parts et sa bonté ne cesse de s'épancher sur nous, Il est près de nous, puisque nous sommes en lui. Que dis-je ? Il est plus en nous que nous-mêmes, puisque c'est par lui que nous sommes.

— Vous êtes bien affirmatif, jeune homme, observa une tête blanche ; moi qui ai vécu, je n'ai pu jamais pu arriver à me prouver l'existence d'un Etre supérieur.

— Hélas ! Monsieur, je vous plains ; mais vous m'étonnez.... car les preuves abondent. Au reste, si réellement vous désirez connaître une vérité si importante, priez humblement, et Dieu, qui aime les âmes droites et sincères, vous éclairera de sa lumière divine. Ainsi l'a-t-il fait pour moi ; aussi, ravi de cette adorable bonté, ai-je juré n'avoir jamais d'autre amour que le sien.

Sosthènes s'était levé, transfiguré par les radieux souvenirs ; son regard ému semblait percer la nue mystérieuse qui dérobe la divine essence à l'œil du profane.

Frappé au cœur, l'éducateur regardait sans voir, écoutait sans comprendre : était-ce donc là le triomphe qu'il avait rêvé pour l'honneur de sa secte et l'écrasement des revendications chrétiennes ?

Personne ne songeait à continuer la discussion, et chacun semblait prendre sa part de la confusion du malheureux châtelain.

Mais la baronne de Saint-Albin, qu'inquiétaient les derniers mots de Sosthènes, le tira de sa torpeur.

— Avez-vous entendu ce qu'il vient de dire ?

— Eh ! quoi donc !

— Qu'à son Dieu seul il consacrera sa vie ; ce jeune enthousiaste songerait donc à vous quitter !

— Me quitter, lui, Sosthènes ! mais c'est impossible ?

— Mon oncle, mon second père, repartit le jeune homme vivement ému, jamais je n'oublierai vos soins paternels, mais une volonté plus forte que la vôtre me presse depuis longtemps d'échanger les plaisirs factices de ce monde contre les joies meilleures du cloître, où l'âme ne vit plus que pour Celui de qui elle vient et vers qui elle retourne.

Accablé par cette déclaration si imprévue, le châtelain courbait sa tête altière.

— Tu as vaincu, ô Christ, s'écria-t-il enfin ; tu me terrasses aujourd'hui de cette main qui renversa Saul sur le chemin de Damas, mais me prendre Sosthènes, mon fils, mon enfant, c'est me vaincre deux fois,

Le sourire sarcastique, qu'on avait vu errer sur les lèvres des libres penseurs, s'était vite effacé : une émotion salutaire empoignait les cœurs ; l'un des plus marquants prit la parole :

— Je ne puis vous blâmer, mon jeune ami, et je respecte vos convictions religieuses ; toutefois, votre décision est trop austère, pour être si prompte. Vous ne connaissez rien des plaisirs séduisants du monde, et vous auriez tort d'y renoncer sans auparavant approcher vos lèvres de leur coupe enivrante.

Ces paroles rendirent quelque énergie à l'éducateur par trop infortuné.

— Sosthènes passera l'hiver à Paris, dit-il je l'exige.

III

Un bal réunissait une brillante société dans les salons de M^{me} de Saint-Albin.

Tandis que la jeunesse folâtre et insouciante s'adonnait au plaisir de la danse, le châtelain de Villers-Castel causait dans un coin avec la baronne. Tous deux paraissaient préoccupés.

Depuis peu, la libre-penseuse semblait avoir beaucoup veilli. Ses habitués avaient peine à reconnaître dans cette femme grave et sérieuse la mondaine frivole et enjouée qui les avaient si souvent charmés : chacun se perdait en conjectures sur les motifs qui avaient pu provoquer une si étrange et complète transformation.

Tout à coup, un couple ravissant de grâce et de beauté vint à passer non loin des deux amis et attira leur attention.

Sosthènes de Villers-Castel et Alice de Saint-Albin échangeaient, sans doute, des confidences du plus haut intérêt, car ils ne virent, absorbés qu'ils étaient, ni le châtelain, ni la baronne.

— Je ne me rappelle pas sans une vive émotion, Monsieur Sosthènes, ce fameux dîner où vous avez eu le noble courage de faire acte public de votre foi religieuse.

Votre ferme attitude a certainement dû produire sur tous ces incrédules une salutaire impression.

— Le croyez-vous ?..... Je le souhaiterais ; mon devoir était de protester et je n'ai point hésité. J'aurais été heureux d'épargner à mon oncle une déception aussi cruelle ; mais les circonstances ne m'ont point laissé le choix d'une heure plus opportune.

— Dieu l'a permis pour le bien qui en devait résulter, il y avait près de vous une âme vaine, dissipée, éprise des folles joies du siècle, ignorant ses devoirs envers son Créateur qu'à peine elle connaissait ; à cette âme-là vous avez fait un bien immense ; l'impression salutaire qu'elle a remportée de cette réunion a porté ses fruits.

— Serait-ce de vous qu'il s'agit, Mademoiselle.

— Précisément, c'est à votre courageuse confession que je dois mon retour aux pratiques religieuses de mes premières années.

— Que Dieu soit loué !

— Puisque nous sommes sur un point si intéressant, je me permettrai de vous poser une question : Fixé désormais sur l'existen-

ce de Dieu, votre origine et vos destinées, qui donc vous a initié aux mystères de la religion chrétienne, à ses préceptes, à ses conseils ?

— C'est toute une admirable histoire. J'avais près de cinq ans, lorsque j'eus le malheur de perdre ma mère ; veuve de bonne heure, elle avait reporté sur moi toutes ses tendresses ; c'était une excellente chrétienne ; et, malgré mon jeune âge, je ressentis vivement sa perte ; mon oncle eut beaucoup de peine à me consoler. Mais les années, en s'écoulant, affaiblirent ces regrets, et je finis par tout oublier. Quelle ne fut pas ma surprise, quand son souvenir éteint, se ravivant tout à coup, je revis clairement ces heureuses années où, petit enfant, je recevais les enseignements maternels ; je me rappelai, qu'agenouillé près d'elle, devant une image bénie, je récitais certaines prières qu'elle mettait sur mes lèvres après m'avoir fait tracer un signe qui lui était familier.

— Le signe de la croix.

F. ST.

(à suivre.)

—***●***—

L'année Sainte.

(suite et fin.)

JUBILÉ DE 1350

En 1343, le pape Clément VI, alors à Avignon, reçut une députation des Romains qui le priaient de vouloir bien abréger le terme de cent ans fixé par Boniface VIII, pour le retour du jubilé, attendu que ce laps de temps dépassait de beaucoup la durée ordinaire de la vie humaine. Clément VI agréa cette demande, et, frappé des rapports de l'indulgence en question avec le jubilé des Juifs, il lui donna définitivement le nom de *jubilé*, et statua que désormais l'indulgence plénière de chaque centième année pourrait être aussi gagnée chaque cinquantième année.

Les pèlerins affluèrent plus encore qu'en 1300. Le Pape facilita ce concours en demandant aux princes, aux magistrats, aux gouverneurs des villes de laisser la liberté des passages sur la route

de Rome, et de suspendre pendant ce saint temps les animosités mutuelles afin que toute la chrétienté, unie dans un grand esprit de charité, pût jouir du bienfait de l'indulgence.

Ni la peste qui désolait alors l'Europe, ni le froid extrême de cette année, ni le mauvais état des chemins rompus par l'abondance des neiges et des pluies, n'arrêtèrent les fidèles. Tenant en main le bâton de pèlerin, ils remplissaient les routes, et supportaient les épreuves d'un aussi pénible voyage avec piété, humilité et patience. Les hôtelleries et les maisons qui se rencontraient sur le passage n'étaient pas suffisantes pour contenir les hommes et les chevaux et leur donner le couvert. Les Allemands et les Hongrois, plus accoutumés au froid, passèrent, serrés en masse les uns contre les autres, les nuits en plein champ, près de grands feux. Les hôteliers ne pouvaient suffire à recevoir l'argent des étrangers qui se succédaient chez eux. Il arriva bien des fois, dit Rohrbacher, que les pèlerins, pressés de reprendre leur voyage, laissèrent sur la table l'argent de leur écot, et aucun passant ne touchait à l'argent de l'hôte. En route, point de tumulte ni de querelles, mais patience, support, obligeance et charité mutuelles.

TERRIBLE ACCIDENT SURVENU EN L'ANNÉE SAINTE DE 1450.

La période de cinquante ans parut encore trop longue. Urbain VI la réduisit à trente-trois, nombre d'années de la vie de Notre-Seigneur. A cause du chisme d'Occident, qui troublait alors la paix de l'Église, son appel au jubilé, en l'an 1390, fut peu entendu. Celui de Martin V, en 1423, ne le fut pas davantage.

Mais, lorsque, en 1450, Nicholas V ouvrit le jubilé, Rome revit les solennités et l'affluence qu'elle avait connues cent ans auparavant. Un affreux malheur vint attrister la foule sans arrêter sa dévotion. Au moment où la multitude s'entassait sur le pont Saint-Ange, une mule, que l'on conduisait pourtant à la main, excita une telle panique dans cette presse, que quatre-vingt-trois personnes tombèrent dans le Tibre et se noyèrent ; d'autres furent écrasées ou suffoquées. Nicolas V fit sur le champ abattre plusieurs maisons qui rendaient étroite la voie conduisant au pont. On retira les corps et, sur les ordres du Pontife, on leur fit de magnifiques funérailles, comme à des chrétiens qui étaient morts dans l'exercice édifiant de la pénitence.

Par une nouvelle concession, le terme du jubilé, fut, par Paul II, fixé à vingt-cinq ans. Presque tous peuvent espérer jouir au moins une fois de l'indulgence jubilaire. Les jubilé de quart de siècle, inaugurés en 1475, se sont régulièrement succédés, jusqu'à nos jours, sauf de rares exceptions, de vingt-cinq en vingt-cinq ans.

OUVERTURE ET FERMETURE DE LA PORTE SAINTE.

Une cérémonie nouvelle, pleine d'un touchant symbolisme, signala, en l'année 1500, l'ouverture et la clôture solennelles du jubilé.

Aux vêpres de la vigile de Noël 1499, le pape Alexandre VI, revêtu du pluvial et couronné de la tiare, arriva, élevé sur la *sedia* et escorté de tout le sacré Collège devant la *porte sainte*, nom donné à l'une des cinq entrées principales des grandes basiliques de Saint-Pierre, de Saint-Paul, de Saint-Jean de Latran et de Sainte-Marie-Majeure. Cette porte n'était ouverte qu'à l'époque du jubilé, murée en tout autre temps. Elle figurait l'entrée du paradis d'où l'homme pécheur a été exclu. Le jubilé venait rouvrir cette entrée longtemps interdite ; c'était là un symbole extérieur du bienfait qu'il accordait à beaucoup d'âmes, en leur rendant accessible l'entrée du Paradis.

Le Pape frappa trois fois avec un marteau d'argent la porte murée en répétant à chaque fois ce verset : " Ouvrez-moi les portes de la justice. " A quoi les fidèles répondirent : " Lorsque je serai entré par elles, je rendrai gloire à Dieu. " *Le Pape* : " J'entrerais dans votre maison, Seigneur, " *L'assistance* : " Pénétré de crainte, j'adorerai dans votre temple. " *Le Pape* : " Ouvrez les portes, puisque Dieu est avec nous. " *L'assistance* : " Parce qu'il a fait éclater sa puissance dans Israël. "

Le cardinal grand pénitencier et deux pénitenciers mineurs frappèrent aussi la porte avec le même marteau. Après quoi, des maçons renversèrent la clôture. Le peuple s'empessa de recueillir les fragments de pierre et de ciment avec un religieux respect. Puis le pape entra le premier, suivi de son cortège et de la foule. L'Eglise, dont les portes fermées figuraient l'exclusion du paradis, représentait maintenant le ciel ouvert à tous ceux qui le voudraient.

A l'expiration du jubilé, un an après, la porte sainte fut refermée suivant les mêmes rites. Le Pape prit à trois reprises un peu de mortier avec une truelle d'argent l'étendit sur le seuil, et le recouvrit de trois pierres, en y ajoutant plusieurs médailles. Les maçons continuèrent l'œuvre, et leur travail terminé, on appliqua sur la porte du côté du vestibule, une croix de bronze.

Depuis lors, chaque année jubilaire a vu se reproduire ce même cérémonial.

JUBILÉ D'EXTENSION.

L'indulgence du jubilé, jusqu'en 1475, fut accordé seulement à ceux qui allaient visiter en personne les tombeaux des saints Apôtres, à Rome. Il y eut néanmoins, dès le principe, des exceptions nombreuses en faveur des malades, des prisonniers et autres personnes pour lesquels le voyage de Rome était impossible. Bientôt les concessions devinrent plus larges. Des villes entières obtinrent la faculté de gagner l'indulgence, sans se déplacer, pour ceux de leurs habitants que leurs affaires ou des difficultés moins importantes privaient du bonheur d'aller à Rome. Une compensation était demandée : celle d'une aumône destinée à subvenir aux frais de la guerre engagée par la chrétienté contre les Turcs. Cette aumône, équivalant à la moitié ou au quart de ce qu'aurait coûté aux fidèles le saint pèlerinage, produisit des sommes immenses.

Alexandre VI rendit universel ce jubilé d'extension : tous les chrétiens éloignés de Rome purent gagner l'indulgence ; il leur suffit pour cela de faire, à titre de compensation, une offrande.

Les successeurs d'Alexandre VI ont maintenu le privilège, mais sans exiger aucun émolument temporel. Ils ont voulu ainsi écarter tout soupçon d'intérêt pécuniaire dans les faveurs spirituelles que l'Eglise prodigue en ces jours à ses enfants.

Le jubilé célébré à Rome ne doit pas coïncider avec le jubilé d'extension célébré dans les divers diocèses du monde entier. Le premier dure un an : c'est-à-dire qu'on a un an entier pour faire le voyage de Rome et y accomplir les œuvres auxquelles est attachée l'indulgence plénière. Il commence aux premières vêpres de Noël de l'année jubilaire. Alors seulement commence le jubilé d'extension, accordé par une Bulle spéciale, à tout l'univers catholique. Ce dernier dure ordinairement moins longtemps que ce-

lui de la Ville Éternelle. Chaque évêque l'annonce à ses ouailles, en indique les conditions et fixe le jour de l'ouverture.

JUBILÉ EXTRAORDINAIRE.

Nous n'avons parlé que de l'*année sainte* ou du jubilé *ordinaire*. Outre ces jubilé périodiques, il y a des jubilé *extraordinaires*, accordés à l'occasion de grandes joies ou de grandes douleurs de l'Église telles que l'avènement d'un nouveau pape, une situation grave intéressant toute la chrétienté ou au moins tout un pays. Pie IX renouvela cinq fois cette faveur, et le Pape Léon XIII glorieusement régnant, l'a concédée en 1881 et en 1886. Ces jubilé portent avec eux les mêmes privilèges que les jubilé ordinaires, mais ont généralement une durée moindre.

CE QU'IL FAUT FAIRE POUR GAGNER L'INDULGENCE.

Pour gagner la grâce du jubilé, il faut accomplir exactement toutes les œuvres prescrites par le Pape, et de la manière déterminée par les évêques dans leurs mandements. Les conditions ordinaires sont, avec l'intention de gagner l'indulgence, la confession, la Sainte Communion, et les stations ou visites aux églises assignées pour prier aux intentions du Souverain Pontife. A ces œuvres habituellement prescrites peuvent s'en ajouter d'autres, déterminées par la Bulle papale ou laissées au choix des évêques, telles que des jeûnes, des aumônes et autres semblables.

LES BIENFAITS DU JUBILÉ

Les effets merveilleux du jubilé ont montré que c'était une institution divinement inspirée. Chacune de ces augustes cérémonies a été signalée par de nombreuses conversions. " Beaucoup d'hommes, dit Mgr. Gerbet, qui ont perdu l'habitude des pratiques chrétiennes, ne se décident à revenir que lorsque quelque chose de solennel et d'extraordinaire vient donner une secousse à leur âme inerte et pesante. " Le jubilé apporte avec lui des trésors de grâces capables de décider les cœurs les plus irrésolus. L'indulgence jubilaire, prise en elle-même, ne se distingue pas des autres indulgences plénières puisqu'à chacune est attribuée la rémission totale des péchés : mais, en ce temps béni, il est beaucoup plus facile de l'obtenir. Prières, instructions, bonnes œuvres, exemples

édifiants, faculté de se faire absoudre de toute censure par tout confesseur approuvé dans le diocèse, tout nous facilite les dispositions qui rendront l'indulgence plus efficace.

La société a bénéficié autant que les individus de cette faveur extraordinaire. Qui pourrait énumérer les réconciliations, les restitutions, les aumônes, les fondations bienfaisantes opérées par les jubilé? Dans ces pèlerinages inconnus avant l'an 1300, où des hommes de toute nation, de tout caractère, de mœurs et de coutumes différentes, se rencontraient pour la première fois, que de beaux traits de charité seraient à recueillir! L'exemple en était donné par les Papes eux-mêmes : on les vit rivaliser avec leurs cardinaux de générosité et d'humilité, en soignant des pèlerins pauvres, en leur lavant les pieds, en les secourant par des largesses. Plusieurs fois, des protestants furent touchés jusqu'à rentrer dans le sein de l'Eglise à la seule vue d'un pareil spectacle. Des Turcs même reçurent le baptême.

La piété des peuples s'est ranimée dans l'exercice des œuvres prescrites par le jubilé. On a constaté que les pèlerins de l'année sainte ont, pour leur bonne part, usé, en les montant à genoux, les vingt-huit marches de marbre blanc de la *scalla santa*, escalier gravi par Notre-Seigneur allant au prétoire. Il fallut, après un jubilé, les couvrir de gros madriers de noyers, qui finirent eux-même par s'user, tant le concours des fidèles, en ces années, était considérable. Par ces saintes manifestations, la flamme de la dévotion se rallume partout et vient quatre fois par siècle apporter un peu de chaleur surnaturelle au monde refroidi.

Puisse le jubilé de 1900, si le Saint-Père daigne le proposer à la catholicité, produire, plus magnifiques et plus abondants encore que par le passé, ces fruits de salut!

(fin.)

†
IHS

Le 1^{er} Sept. prochain, la Sainte Messe sera célébrée dans la chapelle des Servantes de Jésus-Marie, à Jeanne d'Arc, à l'intention des lecteurs de la " Famille Chrétienne "

A Monsieur l'Abbé A. L. Mangin,
 Directeur de la Famille Chrétienne.

Monsieur le Directeur,

Votre revue est entrée dans sa deuxième année, au mois de juin dernier et elle nous arrive avec une nouvelle toilette et des articles de plus en plus intéressants. A cet âge si peu avancé on n'est guère porté à la vanité, c'est pourquoi je ne crois pas faire une imprudence en félicitant la chère revue et en lui disant que sa fraîcheur printanière, son élégance, son esprit, sa science et surtout sa piété me charment. J'attends toujours son aimable visite avec impatience et lorsqu'elle m'arrive c'est toujours avec un nouveau plaisir que je lui consacre une trop courte demi-heure. Elle me dit des choses si gentilles, si sages; elle donne à mon esprit et à mon cœur une nourriture si réconfortante que je voudrais la voir revenir plus souvent, chaque semaine au moins. Elle fait aimer Jésus et Marie, elle porte à la piété et elle repose la vue fatiguée de tant de productions malsaines, frivoles, insipides qui nous envahissent et qui tendent à diminuer l'esprit chrétien dans nos familles. Chère Famille Chrétienne, va donc! et pénètre dans toutes nos familles pour y répandre le baume de la piété, de la foi, de la charité; lutte généreusement contre le courant d'indifférence, d'impiété et d'immoralité qui cherche à corrompre les âmes, à les éloigner de Dieu. Va, et crie bien haut à tous les ennemis de la religion catholique, à tous les disciples de Satan, à tous ceux qui veulent éloigner Dieu de la famille et des âmes : **Place à Dieu! Place à sa religion sainte!**

A. V.



MONASTÈRE DU PRÉCIEUX-SANG D'OTTAWA.

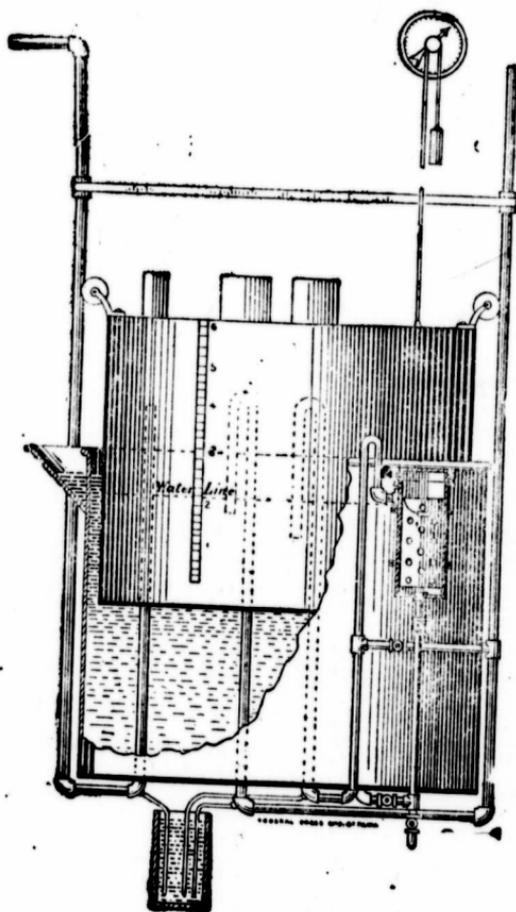
Bénédictio de deux autels et des tableaux de la chapelle,
 Mardi, 15 Août.

A 7.30 heures, grand'Messe chantée par Mr le Chanoine Bouillon. Monseigneur l'Archevêque assistera au trône. Sermons en français et en anglais.

A 4 heures p. m. Sermons et bénédiction du T. S. Sacrement.

L'érection canonique du Chemin de Croix aura lieu Dimanche, 20 Août, à 4 heures p. m.

L'un des petits autels a été donné par l'honorable Sénateur Armand, l'autre par Mr. J. Fauteux, contracteur.



Appareil Mangin
pour la fabrication du gaz acétylène

NOUVEL APPAREIL POUR LE GAZ ACÉTYLENE.

Le gaz acétylène gagne du terrain de jour en jour. Cela est dû à sa lumière si blanche, si brillante quoique fort douce pour la vue. Et puis, il est si commode d'être indépendant des compagnies d'éclairage et de jour, dans l'habitation la plus reculée de la campagne, des avantages d'une installation de lumière aussi confortable que celle des villes !

Actuellement le prix du carbure de calcium qui sert à fabriquer ce gaz est encore très élevé, 4 centins la livre. Même à ce prix, une lampe d'un pouvoir éclairant de 16 bougies ne dépense que $\frac{1}{4}$ de centin par heure, c'est-à-dire 3 fois moins que la lumière électrique. Que sera-ce quand le prix du carbure descendra à 1 centin la livre ? A ce prix les fabricants feront encore de gros bénéfices.

Ce qui retarde un peu le développement de l'acétylène, c'est le prix des appareils. En effet, tous les appareils inventés jusqu'à ce jour, et ils sont légion, sont basés sur ce principe qu'ils doivent remplacer *automatiquement* le gaz dépensé par une égale quantité de gaz nouveau. Or, on a bien vite remarqué que le gaz nouvellement fabriqué donne des résultats défectueux, tandis que, lorsqu'il a eu le temps de se refroidir et de déposer les impuretés qu'il entraîne avec lui en sortant du générateur, sa lumière est plus belle, plus uniforme, qu'il n'encrasse pas les brûleurs, et *dépense moins*.

C'est pour cette raison que les constructeurs d'appareils à acétylène ont soin de vous avertir que, pour avoir un bon fonctionnement, il faut prendre un modèle bien plus gros que vous ne le supposiez. Si par exemple vous devez allumer simultanément 25 à 30 brûleurs, ne vous imaginez pas qu'un modèle de 40 brûleurs sera suffisant ; il vous faudra un modèle de 150 à 200 brûleurs, parce que le réservoir ou cloche à gaz de ce dernier ayant une capacité plus grande, le gaz a plus de temps pour se refroidir et se purifier.

Mais alors à quoi sert d'avoir un appareil automatique et par conséquent coûteux, s'il faut encore y ajouter une vaste cloche à gaz ?

C'est la question que s'est posée l'abbé A. L. Mangin, sans y trouver de réponse satisfaisante. Il en est venu au contraire, à cette conclusion, qu'il était plus simple, plus économique et moins dangereux d'avoir tout bonnement un générateur non automatique, avec une ou plusieurs cloches à gaz d'une capacité totale un peu supérieure à la dépense prévue pour une période de temps déterminée, soit un jour, une semaine, ou même un mois.

C'est sur ce principe qu'est basé l'appareil dont nous donnons la gravure et pour lequel l'abbé Mangin a demandé une patente.

Cet appareil est d'une si grande simplicité de construction, quoique très résistant et durable, qu'il sera certainement meilleur marché qu'aucun autre appareil à acétylène. Il a de plus les avantages énormes : 1° *D'éviter tout danger d'explosion par surproduction de gaz ou excès de pression.* 2° *D'utiliser tout le carbure, jusqu'à la dernière parcelle.* 3° *De ne dépenser strictement que le gaz employé.* 4° *D'être d'un maniement très facile et très sûr.*

VIE DU BIENHEUREUX FELIX DE NICOSIE.

PAR LE R. P. HENRI DE GRÈZES.

CHAPITRE X

Le Père des Pauvres.

(suite.)

Un pauvre homme, nommé Michel Carminelli, travaillant à la journée pour un riche propriétaire. s'en revenait des champs avec un énorme fax de racines de canne. C'était en un temps de disette, le pain était très cher; le pauvre homme n'avait presque pas mangé, aussi bientôt succomba-t-il sous son fardeau, et il resta sur le chemin, gémissant et pleurant. Fr. Félix vint à passer par là. Comme il ne pouvait voir un malheureux sans chercher à le soulager, ou tout au moins sans lui adresser quelques bonnes paroles, il s'approcha et interrogea. Une fois renseigné, il prit la charge du pauvre homme et la porta bien l'espace de trois milles.

— "Maintenant, dit-il à Michel, vous devez être un peu reposé,

vous pourrez achever de porter votre charge. ” — “ Quand je la pris des mains de ce saint Frère, racontait ensuite Michel, elle me parut aussi légère qu'une poignée de feuilles sèches. ”

L'archiprêtre de Capizzi, D. Jacques Russu, racontait avoir été témoin oculaire du fait suivant : Un jour, plusieurs pauvres se pressaient autour de Fr. Félix et lui exposaient leur détresse ; et celui-ci était tout triste de n'avoir rien à leur donner. Tout à coup il se retourna en faisant le signe de la croix. — “ Voyez donc, dit-il aux pauvres, voyez, il y a de la monnaie là, dans la poussière du chemin. Ramassez la donc bien vite. ” — Effectivement, il se trouva de la monnaie à l'endroit qu'avait désigné le Frère, et les pauvres tout joyeux s'empressèrent de la relever.

Faisant un jour la quête du blé dans la campagne, Fr. Félix entra chez un fermier nommé François Fanara. Ce dernier était tout triste ; l'année avait été mauvaise pour lui ; sa récolte de froment était des plus maigres. — “ Voyez mon Frère, dit-il à Fr. Félix, si je peux vous donner quelque chose, je n'ai récolté que la valeur de trois pauvres sacs de froment ; et j'attends d'un instant à l'autre le domestique du propriétaire qui va venir les prendre jusqu'au dernier grain. Il m'en aurait fallu au moins six sacs, tant pour satisfaire mon propriétaire que pour payer certaines dettes criardes que j'ai à Nicosie. Je n'ose plus paraître dans cette ville, dans la crainte que mes créanciers ne me fasse jeter en prison. ” — En disant cela, le pauvre homme pleurait. Fr. Félix tomba à genoux, pleurant lui-même de compassion. Pendant un bon quart d'heure, il pria en silence, les yeux baissés, le visage tout ruisselant de larmes. S'étant relevé : — “ Courage, dit-il, courage, mon bon Fanara, Dieu est bon et puissant. Vous n'aurez peut-être pas bien mesuré votre froment, mesurez-le de nouveau. ” — Après le départ du frère, Fanara, à tout hasard, se remit à mesurer son grain ; il en trouva plus de six sacs. Il put avec cela satisfaire ses divers créanciers ; il lui resta encore du grain pour sa provision.

(à suivre.)